

Brevet Professionnel (BPJEPS)

Animation Socio-Éducative
ou Culturelle - Éducation à
l'Environnement et au
Développement Durable

[RNCP39926](#)

Niveau 4
(BAC)



Mai avril 2025



ardam

Vous souhaitez compléter vos équipes avec des animateur.ices acteur.ice de la transition écologique en apprentissage?

L'ARDAM vous propose la formation [BPJEPS ASEC EEDD](#) en tant qu'UFA* du CFA sport animation Occitanie

**Unité de formation d'apprentissage*

PUBLICS ELIGIBLES AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Personnes en recherche d'emploi de moins de 30 ans ou de tout âge bénéficiant d'une RQTH

PRÉREQUIS

- Diplôme relatif au secourisme
- Justifier de 200h min de pratique en animation

Des dispenses aux 200h [voir annexe III de l'arrêté du 9 nov 2024](#)

DUREE DU CONTRAT : 15,5 mois

DATE DE CONTRAT ET ALTERNANCE

Du 03 novembre 2025 au 15 février 2027 (possibilité de démarrer en entreprise 2 mois plus tôt en septembre)

PRÉSENCE EN ENTREPRISE

Demander le calendrier (1519h soit 217 jours au total)

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Cette formation a pour but de former à 4 grandes compétences :

- Analyser les besoins d'un territoire et de ses publics pour concevoir, organiser et mettre en œuvre **des projets d'animation** adaptés, en cohérence avec les ressources et les objectifs de sa structure
- **Communiquer et promouvoir les activités** et projets d'une structure afin de renforcer leur visibilité, leur impact et l'engagement des publics
- **Concevoir, animer et évaluer** des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales
- Favoriser une dynamique de groupe inclusive et bienveillante en organisant et encadrant **le vivre-ensemble** des publics au sein d'une structure de loisirs et d'animation socioculturelle.

Infos pratique CFA Sport animation Occitanie :

Guide du CFA Sport Animation Occitanie 2025 [à télécharger ici](#)

Une préinscription du salarié auprès du CFA est nécessaire avant l'inscription à la formation

Le CFA conseille aussi les entreprises concernant les modalités financières

FINANCIÈREMENT COMMENT CELA SE PASSE POUR VOUS?

Des aides à l'embauche aux entreprises pour la 1ère année si un contrat est conclu avant le 31 décembre 2025. [voir ici le dernier décret](#)

- **5000 euros** pour les entreprises privées de moins de 250 salariés et 2000 euros pour plus de 250 salariés. **6000 euros** si embauche d'une personne ayant une RQTH. *Cela ne s'applique pas au secteur public*

- Exonération des charges salariales et baisse des cotisations sociales patronales

- Au 1er janvier 2025 la grille des salaires minimaux des apprentis est la suivante :

Situation	Jusqu'à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1ère Année	27% du SMIC Soit 486,49 €	43% du SMIC Soit 774,77 €	53% du SMIC Soit 954,95 €	100% du SMIC Soit 1801,80 €

- l'apprenti bénéficie d'un pack offert par le CFA : un ordinateur portable (équipé en logiciels) avec un sac à dos de transport et une carte étudiant proposant de nombreux avantages!

Contactez nous!

Nous effectuons une première sélection par rapport à vos critères et nous vous mettons ensuite en relation avec des candidats intéressés pour intégrer votre entreprise.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

Marina CORREIA

Mail : marina.correia@ardam.fr

Tel : 06.07.59.38.92